



ACADÉMIE DE NICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier de candidature AED en préprofessionnalisation – Rentrée 2020

ETAT CIVIL

Nom de famille :
Nom d'usage :
Prénoms :
Date de naissance : Lieu :
Nationalité :
Adresse :
Mèl :
N° de téléphone :/...../...../.....
Permis :
Véhicule : Oui Non

ETUDES

Etablissement d'enseignement supérieur :
 UNICE UTLN

Boursier au titre de l'année 2019/2020 : Oui Non

Reconnaissance de travailleur handicapé : Oui Non

Diplôme obtenu en 2019/2020 :

AFFECTATION

Discipline :
 Anglais Mathématiques

Zone géographique souhaitée :
 Toulon Nice

AVIS DE L'UNIVERSITE *

- Favorable Défavorable Réservé

Commentaires :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

VISA ET CACHET :

***indispensable pour la recevabilité du dossier**

Pièces à joindre obligatoirement au dossier :

- Fiche de candidature AED en préprofessionnalisation visée par l'université
- Photocopie d'une pièce d'identité
- Attestation d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur pour l'année en cours
- Lettre de motivation exposant le projet professionnel
- Copies de relevés de notes et des attestations de réussite des diplômes obtenus dans l'enseignement supérieur
- Le cas échéant, la notification de bourse sur critères sociaux pour l'année 2019-2020 et le justificatif de la demande pour l'année 2020-2021.

Les ressortissants étrangers peuvent répondre à cet appel à candidatures à condition de produire un titre de séjour les autorisant à travailler sur l'ensemble de la période de préprofessionnalisation.

Un certificat d'aptitude médicale devra être fourni avec le dossier d'inscription pour les candidats retenus.

Le dossier complet doit être envoyé pour le 12 juillet au plus tard à : preprofessionnalisation@ac-nice.fr

Les données collectées font l'objet d'un traitement afin d'assurer la gestion des candidatures de recrutement et sont conservées jusqu'à la clôture annuelle du dispositif de recrutement. Conformément au règlement général sur la protection des données et à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'information d'accès, de rectification et d'effacement de vos données ainsi que de limitation du traitement. Pour l'exercice de ces droits, vous pouvez vous adresser au secrétariat de la DRH du rectorat sg-drh@ac-nice.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez vous adresser à la Commission Nationale de l'Informatique et des libertés (CNIL).
